

Réurrence

La récurrence est la réapparition d'un signe, d'un symptôme ou d'une maladie après un certain temps pendant lequel les signes ou les symptômes n'étaient plus détectables. Elle s'applique à la réapparition des symptômes d'une maladie incurable. Par exemple, la réapparition de cellules cancéreuses au niveau du site de la tumeur d'origine ou d'un autre site. Le risque de récurrence dépend de nombreux facteurs, soit le type de maladie et le type de traitement et/ou sa durée.